

Asile & LGBTQI+

Inclusion

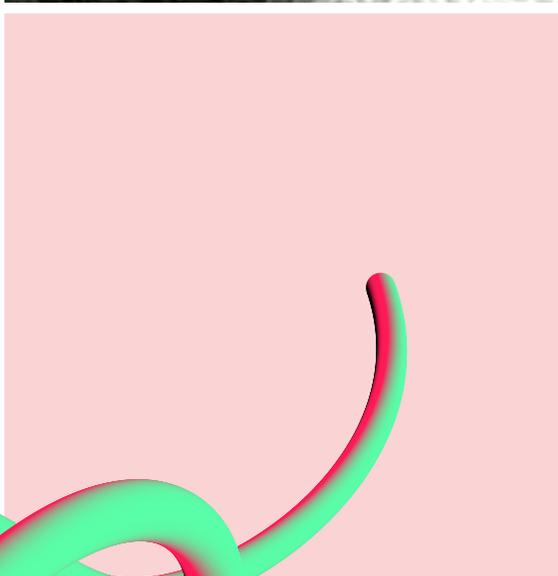


Besoins spécifiques
et bonnes pratiques
d'accueil des
demandeur.euse.s
d'asile LGBTQI+



fedasil
AGENCE FÉDÉRALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

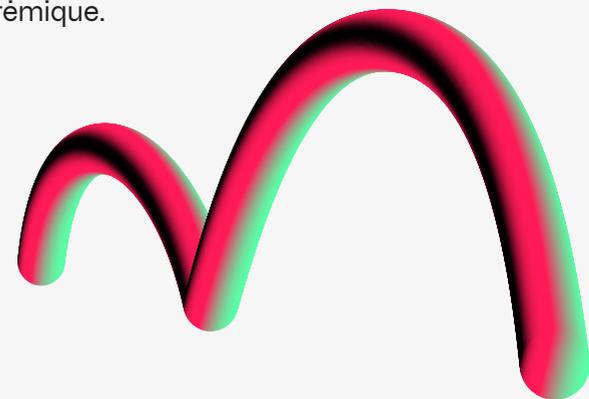
Réfugié.e.s: le parcours du.de la combattant.e en Belgique



Cette brochure a été réalisée par l'association InQlusion, l'organe d'éducation permanente et de travail de terrain de la RainbowHouse Brussels. Depuis 2010, InQlusion s'est spécialisée dans le travail individuel et de groupe, la visibilité et l'empowerment des publics de demandeur.euse.s d'asile, de réfugié.e.s et de citoyen.ne.s ne disposant pas de permis de séjour sur le territoire belge. InQlusion reçoit plus de 300 personnes chaque année, de plus de 45 nationalités différentes.

Les personnes LGBTQI+ se regroupent sous ce sigle et s'organisent, afin de lutter, ensemble, contre les oppressions, discriminations voire persécutions dont elles sont victimes un peu partout dans le monde. Chacune des réalités relatives à ces lettres, excepté la notion de «queer» qui est davantage culturelle, peut aujourd'hui être un motif d'asile en Belgique, au sens de la Convention de Genève. Depuis la fin des années 1990, les premiers cas de demandes d'asile sur base d'orientation sexuelle (pour les personnes homosexuelles et bisexuelles), d'identité de genre (pour les personnes transgenres) ou de caractères sexuels (pour les personnes intersexes) ont été recensés sur notre territoire. Les persécutions lesbophobes, homophobes, biphobes, transphobes et interphobes constituent dès 2011 un motif officiel pour demander l'asile en Belgique, comme dans d'autres pays, en tant que citoyen.ne.s appartenant à un groupe social déterminé victime d'oppression systémique.

1. **LGBTQI+:
Terminologies
et situation dans
le monde
et en Belgique** (p.4)
2. **Besoins
spécifiques et
bonnes pratiques
d'accueil des
demandeur.euse.s
d'asile LGBTQI+** (p.14)
3. **Quelques bonnes
adresses LGBTQI+
en Belgique
francophone** (p.22)



LGBTQI+ : Terminologies et situations dans le monde et en Belgique



Les différentes terminologies et concepts varient énormément en fonction des différentes régions, cultures et langues, ils sont également souvent sujets à tabou ou confusion. Beaucoup de langues de par le monde utilisent plutôt des termes péjoratifs voire insultants. Nous vous proposons donc ici des définitions plutôt occidentales et inscrites dans leur époque, mais qui ont vocation à couvrir au mieux toutes les possibilités rencontrées dans la nature humaine à ce propos. Une approche interculturelle efficace de ces questions nécessite cependant de s'informer sur la(es) culture(s) d'origine des personnes pour qui vous travaillez, tout en prenant en compte qu'ils.elles sont toujours expert.e.s de leur(s) propre(s) culture(s).

Gardez cependant à l'esprit, que les demandeur.euse.s d'asile, réfugié.e.s ou immigré.e.s en général ne connaissent pas systématiquement ce vocabulaire, se définissent volontiers autrement et qu'il s'agit d'une thématique extrêmement sensible, ce qui rend les collaborations, par exemple avec les interprètes, parfois très complexes.

Le but de cette rubrique est de permettre à quiconque, en particulier les travailleur.euse.s sociales.aux, de pouvoir utiliser un vocabulaire adéquat, bienveillant et efficace en ce qui concerne les orientations sexuelles, les identités de genre, l'expression de genre ou les caractères sexuels.

LGBTQI+

Orientation sexuelle

Également appelée «préférence sexuelle», elle signifie l'attraction sexuelle et/ou romantique envers une autre personne ou l'absence de cette attraction. La majorité des êtres humains se définiraient comme «hétérosexuel.le.», mais ils.elles peuvent aussi se définir comme homosexuel.le, bisexuel.le, pansexuel.le, asexuel.le...

Identités de genre

Se réfère à la construction socio-culturelle (et non pas biologique) qu'est le genre et auquel une personne s'identifie, comment la personne se définit, se vit, ne correspondant pas systématiquement au genre auquel on l'a identifié.e à la naissance et/ou éduqué.e en fonction de son sexe biologique. La majorité des êtres humains se définiraient comme hommes ou femmes cisgenres, mais ils.elles peuvent aussi se définir comme hommes ou femmes transgenres, ou personnes agenes, de genre non-binaire...

Expression de genre

Se réfère aux différentes manières dont les êtres humains expriment leur identité de genre, la performant socialement de manière plutôt féminine, plutôt masculine, plutôt androgyne... On parle ici de différentes manières de se vêtir, de se maquiller ou pas, de se mouvoir, de parler, de porter tel ou tel attribut physique comme la pilosité, la chevelure, la stature... L'expression de genre varie énormément en fonction des régions du monde et des époques.

Ensemble de caractéristiques biologiques telles que génétiques, épigénétiques, endocriniennes, squelettiques... utilisées pour scinder certains animaux dont les êtres humains en deux catégories strictes «mâle» et «femelle», niant régulièrement de fait l'existence des personnes intersexes.

| | | |
|--------------------------|-------------------|------------------------|
| L. Lesbienne | | |
| G. Gay | ≠ Hétérosexuel.le | Orientations sexuelles |
| B. Bisexuel.le | | |
| T. Transgenre | ≠ Cisgenre | Identité de genres |
| Q. Queer | ≠ Straight | Anti-catégorie |
| I. Intersexe | ≠ Dyadique | Sexes |



+
+
+

Homosexuel.le

Se dit d'une personne qui est amoureusement et/ou sexuellement attirée par une personne de même genre. Les hommes homosexuels sont souvent définis comme «gays», les femmes homosexuelles sont souvent définies comme «lesbiennes». Il y a autant de manière de vivre son homosexualité qu'il y a d'homosexuel.le.s.

Bisexuel.le

Se dit d'une personne qui est amoureusement et/ou sexuellement attirée par les personnes de genre féminin et masculin. La bisexualité est une orientation sexuelle qui peut tout autant être inchangée au cours de la vie et monogame que les autres. On parle aussi de personnes pansexuelles pour ouvrir ce concept aux personnes transgenres et intersexes ou pour prendre en compte les corporalités considérées comme «non-traditionnelles».

Attention

→ Les personnes homosexuelles ou bisexuelles, comme les personnes hétérosexuelles peuvent être cisgenres ou transgenres, l'identité de genre n'a rien à voir avec l'orientation sexuelle.

Transgenre

Se dit d'une personne dont l'identité de genre diffère de celle qu'on lui a assignée à la naissance en fonction de son sexe biologique. Aujourd'hui, dans la majorité des cultures dans le monde, on assigne le genre «homme» aux enfants nés de sexe mâle et «femme» aux enfants nées de sexe femelle, les personnes qui s'écartent de manière plus ou moins importante de cette assignation, et qui se définissent comme telles, sont transgenres. Les citoyen.ne.s transgenres peuvent décider d'effectuer différentes formes de transitions, physique ou pas, pour rejoindre leur point de confort, c'est-à-dire l'expression, la manière de vivre leur identité de genre qui leur correspond le plus.

A contrario les personnes qui sont en accord avec le genre auquel on les a assignées à la naissance, en fonction de leur sexe biologique, sont dites «cisgenres».

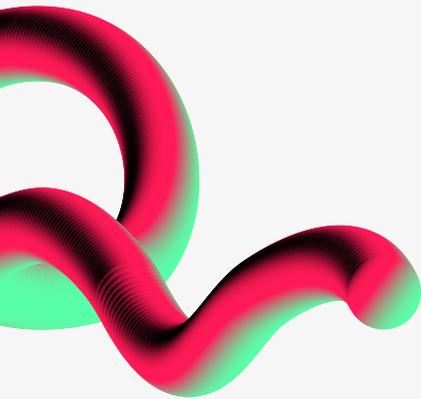
Attention

→ Les personnes transgenres, comme les personnes cisgenres, peuvent être homosexuelles ou bisexuelles ou hétérosexuelles, l'identité de genre n'a rien à voir avec l'orientation sexuelle.

≠ Hétérosexuel.le

≠ Cisgenre

Queer



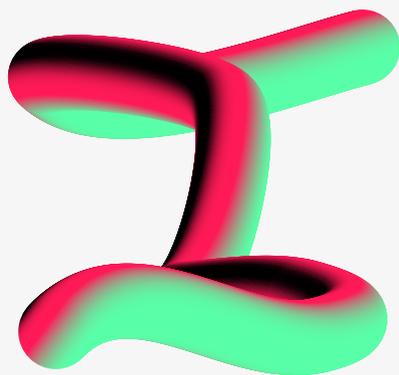
Se dit d'une personne dont le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et/ou l'expression de genre diffère des attentes de la société, est considérée comme «non conforme, non traditionnelle, hors catégorie». Ce terme définit donc toutes les lettres du sigle LGBTQI+. Il s'agissait à l'origine d'une insulte en langue anglaise, qui a été réemployée sous le principe de «réappropriation du stigmaté» et qui est aujourd'hui positive et souvent associée à la culture artistique.

Intersexes

Se dit d'une personne présentant à la naissance (mais se manifestant parfois plus tard) des variations naturelles des caractères sexuels ne permettant pas de la classer strictement dans les catégories «mâles» ou «femelles».

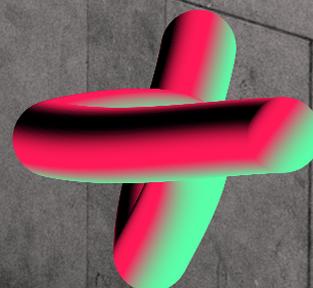
A contrario les personnes dont les caractères sexuels sont clairement identifiables en «mâles» et «femelles» sont dites «dyadiques».

≠ Dyadiques



A propos du sigle

- ♥ Être LGBTQI+ n'est jamais un choix, il s'agit d'une condition naturelle et impossible à changer, tout comme être hétérosexuel.le ou cisgenre ou dyadique.
- ♥ Les personnes LGBTQI+ se répartissent équitablement à travers le monde et les époques, mais tous.tes les citoyen.ne.s n'ont pas la même opportunité de le vivre ou de l'exprimer. On considère qu'environ 15% (dans les estimations les plus hautes) des êtres humains peuvent être définis ou s'autodéfinir comme LGBTQI+.
- ♥ Les personnes LGBTQI+ se réunissent sous ce sigle parce qu'elles sont victimes de systèmes d'oppression et d'invisibilisation plutôt semblables, mais toutes ces lettres représentent aussi différentes réalités de vie.



La situation dans le monde

Du point de vue de la Loi

- ◇ Plus de septante pays criminalisent les pratiques homosexuelles et/ou les transitions de genre sur tout ou partie de leur territoire.
- ◇ Plus de dix de pays les punissent par la «peine capitale».
- ◇ Près de trente pays (et plus de 15% de la population mondiale) autorisent le mariage ou des formes d'unions civiles entre personnes de même genre, la majorité de ces pays acceptent aussi l'adoption par ces mêmes couples.

Du point de vue pratique

- ◇ La vie quotidienne n'est pas la même pour toutes les LGBTQI+ quel que soit le système légal sous lequel ils.elles vivent.
- ◇ Le traitement médiatique souvent hostile aggrave considérablement les discriminations et les persécutions.
- ◇ Dans de nombreuses régions du monde, la population fait justice elle-même de manière plus ou moins violente, s'affranchissant des lois.

Discriminations

⚡ Les discriminations et agressions LGBTQI-phobes sont interdites par la Loi belge et les conventions européennes. La circonstance aggravante d'homophobie et de transphobie, comme pour le racisme ou le sexisme, peut augmenter la peine des auteur.trice.s lors d'actes criminels.

⚡ Les LGBTQI+ sont aussi victimes d'autres discriminations, croisées ou «intersectionnelles» (lorsque cela implique une discrimination raciale), lorsqu'ils.elles sont par exemple porteur.euse.s d'un handicap, en situation illégale, etc.

⚡ Dans de nombreuses familles, les personnes LGBTQI+ sont encore malheureusement perçues comme une «honte» ou une «déviance». C'est le fruit de politiques historiques et de profondes convictions LGBTQI-phobes.

La situation en Belgique

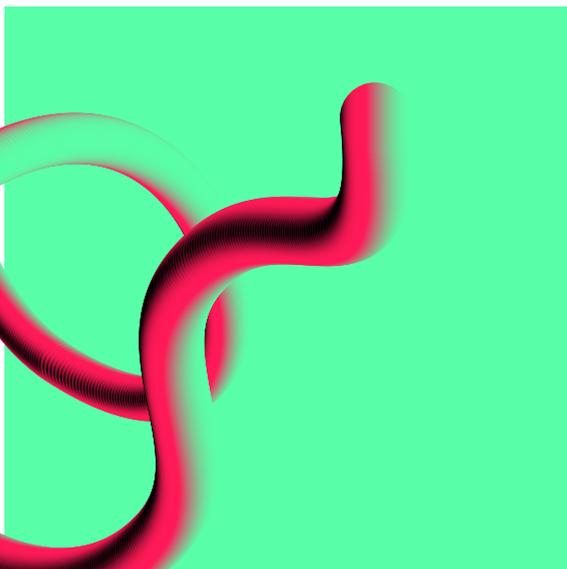
Du point de vue de la Loi

- ◇ L'homosexualité est dépénalisée, c'est-à-dire n'est plus poursuivie pour «atteinte aux bonnes mœurs», depuis 1972.
- ◇ Deux personnes de même genre peuvent se marier depuis 2003 et adopter des enfants depuis 2006.
- ◇ Les couples de femmes peuvent avoir recours à la procréation médicalement assistée, avec un donneur connu ou anonyme depuis 2007.
- ◇ Les personnes transgenres peuvent adapter leur carte d'identité du point de vue du(es) prénom(s) et de «l'enregistrement de sexe» depuis 2018 sur simple déclaration à leur commune de résidence.
- ◇ Le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression de genre font partie des 19 critères protégés contre les discriminations par la Loi belge depuis 2007.

Du point de vue pratique

- ◇ Les violences LGBTQI-phobes sont toujours très présentes, particulièrement dans l'espace public.
- ◇ Les enfants intersexes dont l'appareil génital est considéré comme «non conforme» à l'un des deux sexes dyadiques «mâle» ou «femelle» sont malheureusement encore mutilés à la naissance dans la majorité des cas.
- ◇ 50% des Belges ou citoyen.ne.s résidants en Belgique ne font pas leur coming out (c'est à dire l'annonce de leur homosexualité, bisexualité, transidentité ou intersexuation) sur leur lieu de travail.

Besoins spécifiques et bonnes pratiques d'accueil des demandeur.euses d'asile **LGBTQI+**



Principes directeurs sur la protection internationale du UNHCR n°9, demandes de statut de réfugié.e fondées sur l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre :

« Une analyse correcte visant à déterminer si un demandeur **LGBTI** est un réfugié en vertu de la Convention de 1951 doit partir du principe que les demandeurs ont le droit de vivre en société avec l'identité qui est la leur et qu'ils n'ont pas à la cacher [...] L'obligation de dissimuler son orientation sexuelle et/ou son identité de genre peut aussi générer d'importants préjudices psychologiques et autres. Les attitudes, les normes et les valeurs discriminatoires et désapprouvées peuvent avoir de graves effets sur la santé mentale et physique des personnes **LGBTI** et peut dans certains cas aboutir à une situation intolérable équivalant à une persécution. »

◇ Aujourd'hui les demandes d'asile pour motif de persécutions **LGBTQI**-phobes représentent plus de 1200 personnes chaque année, soit plus de 5% des dossiers, en constante augmentation depuis 2011.

- ◇ Les demandes d'asile sur cette base sont moins tributaires de la situation (géo)politique des pays d'origines et concernent toutes les classes sociales.
- ◇ La majorité des demandes concerne des hommes gays originaires des pays francophones du continent africain, mais il existe des demandes de multitudes d'autres pays, pratiquement aucun pays n'étant réellement «sûr» et les demandes des citoyen.ne.s transgenres et femmes lesbiennes ou bisexuelles sont également en augmentation.
- ◇ Les spécificités de ces publics cibles ne sont pas suffisamment prises en compte à plusieurs étapes de la procédure, de l'accueil et des services à l'examen de la demande. Leur parcours se caractérise souvent par une extrême précarité sociale, sanitaire et psychologique, une grande solitude et la nécessité de cacher leur situation, d'autant plus avec la promiscuité dans les lieux d'accueil.
- ◇ Contrairement à d'autres publics demandeurs d'asile, comme les personnes fuyant la guerre, les LGBTQI+ ne sont pas certain.e.s que les menaces et violences précises pour lesquelles ils.elles ont fui ne se perpétueront pas dans le pays d'accueil.
- ◇ L'ouverture d'esprit, parfois relative, des professionnel.le.s du parcours d'asile sur les questions LGBTQI+ n'est pas une évidence pour tous.tes les demandeur.euse.s et accéder à leurs confessions reste difficile, surtout lorsqu'ils n'interagissent pas avec des pair.e.s LGBTQI+. Ils.elles manifestent également une très profonde méfiance envers le personnel étatique, policier, parfois médical... synonyme de persécution dans leur pays d'origine.

- ◇ Les demandeur.euse.s d'asile LGBTQI+ restent des personnes étrangères et immigrées qui sont régulièrement victimes de différentes formes de racisme, même au sein de la communauté LGBTQI+ du pays d'accueil. L'accès à cette dite communauté reste donc compliqué, encore davantage lorsque les personnes subissent la barrière de la langue.
- ◇ Il vaut mieux ne pas avoir recours à une personne tierce pour traduire les propos d'un.e demandeur.euse d'asile LGBTQI+, excepté s'il s'agit d'une personne elle-même concernée et conscientisée à la thématique. Les requérant.e.s risqueraient de ne pas oser exprimer les détails de leur réalité.
- ◇ Du point de vue des diagnostics médicaux, il est très important de ne pas partir du principe qu'un.e demandeur.euse d'asile est hétérosexuel.le, cis-gendre ou dyadique, le personnel médical pourrait dès lors passer à côté des véritables besoins de la personne ou des situations risquées qu'elle peut vivre. Il est donc primordial de laisser toujours ouverte les possibilités de pratiques sexuelles, d'identité de genre et de corporalité.
- ◇ Il ne faut jamais «outer» une personne LGBTQI+ quelle qu'elle soit, c'est-à-dire ne jamais révéler son orientation sexuelle, son identité de genre ou ses caractères sexuels sans son consentement explicite. Cela peut l'exposer à des situations très embarrassantes voire tout à fait dangereuses. De même, il est très malvenu de faire de l'injonction au coming out, c'est-à-dire encourager voire forcer une personne à révéler son appartenance à la «communauté LGBTQI+» alors qu'elle ne le souhaite pas ou ne s'y sent pas prête.

Besoins spécifiques et bonnes pratiques d'accueil des demandeur.euses d'asile homosexuel.le.s et bisexuel.le.s



◇ Lorsque l'on prend en considération la situation des demandeur.euse.s d'asile homosexuel.le.s et bisexuel.le.s il faut éviter les réflexions ou conceptions «culturalistes», c'est-à-dire attribuant des caractéristiques communes à une prétendue «culture», par exemple «chez eux c'est toujours comme ça, ils ne supportent pas les sexualités différentes», «ils ne l'accepteront jamais», «leur religion leur interdit» etc. Malgré d'évidents problèmes d'homophobie et de biphobie dans de nombreuses régions du monde, cette tendance à généraliser :

◇ vous fait oublier que les personnes en situation d'asile sont toujours davantage expertes de leur propre culture que vous ne l'êtes.

◇ donne l'impression que la Belgique est exempte d'homophobie ou de biphobie, ce qui n'est pas le cas.

◇ propose une vision binaire du monde qui voudrait que l'occident soit un paradis peuplé de citoyen.ne.s tolérant.e.s et «évolué.e.s» alors que le «sud» serait une région hostile à la différence peuplée de personnes barbares et non-éduquées. Cette interprétation est appelée «homonationalisme» et utilise un prisme de lecture raciste sur les sociétés humaines basé sur leur prétendue tolérance ou non à l'homosexualité et à la bisexualité.

◇ Les personnes arrivant en couple homosexuel méritent un traitement exactement équivalent aux couples hétérosexuels en termes d'intimité et d'encadrement. Malgré tout, il est important de rappeler que parfois, le fait de disposer d'une chambre réservée au couple dans une structure d'accueil peut «outer» les personnes, attirer l'attention sur leur situation et les exposer à des menaces et violences.

◇ Lorsque vous pensez être en présence d'un.e demandeur.euse. d'asile homosexuel.le ou bisexuel.le, dans le cas où vous ignorez les raisons de son asile ou bien que la personne utilise un autre motif d'asile pour sa procédure, vous pouvez lui conseiller de se rendre dans des associations spécialisées et observer sa réaction ou lui poser des questions bienveillantes quant à ses histoires amoureuses en laissant ouvertes les (au moins) trois possibilités d'homosexualité, bisexualité ou hétérosexualité.

◇ Les personnes bisexuelles ont en général plus de difficultés à démontrer leur orientation sexuelle durant leur procédure d'asile, de par la méconnaissance générale de leur réalité.

Besoins spécifiques et bonnes pratiques d'accueil des demandeur.euses d'asile transgenres et intersexes



◇ Les personnes transgenres en situation d'asile sont soumises à une violence légale permanente : par exemple, le courrier adressé avec le prénom d'assignation et non pas le prénom social correspondant à leur véritable identité de genre. De même, si des personnes trans* sont appelées à haute voix publiquement, cela les expose à de sérieuses menaces et nie la véracité de leur identité de genre. Pour éviter le «mégénrage», c'est-à-dire d'utiliser le mauvais genre pour s'adresser à un.e interlocuteur.trice, il convient toujours :

- ◇ D'adresser le courrier et tous documents avec le prénom social de la personne dans la mesure du possible (cf. «loi genre» de 2007, amendée aux identités de genre et aux expressions de genre en 2014).
- ◇ De demander à la personne directement quel prénom et quel pronom elle souhaite utiliser, si l'on a un doute, et de toujours respecter cette autodéfinition.

A propos des TDS

Si vous avez l'impression qu'une personne est, a été ou pourrait devenir travailleur.euse du sexe :

- ♥ Ne la forcez pas à nommer son activité et ne la définissez pas à sa place : l'activité prostitutionnelle présente ou passée est entourée de tabous et d'enjeux intimes qui rendent le sujet très difficile à verbaliser.
- ♥ Beaucoup de personnes utilisent des termes détournés pour parler de leur activité et il est important de respecter le vocabulaire utilisé et d'être discret vis-à-vis des autres résident.e.s.
- ♥ Ne préjugez pas qu'un homme qui a pour clients d'autres hommes se définit forcément comme homosexuel : les rapports sexuels en échange d'argent ne disent rien de l'orientation sexuelle de la personne.
- ♥ Ne supposez pas que la personne ait une situation financière aisée : la plupart des personnes en demande d'asile qui ont recours à la prostitution sont et restent dans des situations précaires.

Attention

⚡ Le travail du sexe et la traite des êtres humains peuvent être liés mais ne sont en aucun cas la même chose. Si vous savez qu'une personne se prostitue sous la contrainte, menace ou violence d'un tiers, vous pouvez contacter les associations compétentes ou la brigade des mœurs.

- ◇ D'éviter les titres de civilité tels que «Monsieur» ou «Madame» pour ne pas commettre d'impair. De même appeler les personnes par leur nom de famille (sauf lorsque le nom de famille est genré comme en langue russe, par exemple) peut être une option intéressante.
- ◇ De proposer des solutions de logement adaptées, de préférence des chambres individuelles ou en compagnie d'autres personnes concernées.
- ◇ De ne poser aucune question intrusive. Des informations sur les pratiques sexuelles n'ont par exemple aucun intérêt dans le cas d'une demande d'asile sur base de transidentité.
- ◇ De parler d'une personne trans* en utilisant toujours le point d'arrivée pour la définir. Par exemple un homme transgenre est une personne née femelle de genre masculin, de même une femme trans* est une personne née mâle et dont le point de confort est le genre féminin.
- ◇ D'éviter les questions tout à fait indiscrettes et inappropriées relatives aux opérations chirurgicales, à propos de la génitalité de la personne.

Bonnes adresses LGBTQI+ en Belgique francophone

En région



Maison Arc-en-Ciel
du Brabant Wallon
Rue des Deux Ponts 15
1340 Ottignies - LLN
Tél: 010/42.06.43
info@macbw.be
www.macbw.be

Coupoles belges



Rue du Marché au Charbon 42
1000 Bruxelles
Tél: 02/25.03.59.90
info@rainbowhouse.be
www.rainbowhouse.be



Jonruelle 17
4000 Liège
Tél: 04/222.17.33
courrier@arcenciel-wallonie.be
www.arcenciel-wallonie.be



Maison Arc-en-Ciel
de Charleroi
Rue de Marcinelle 50
6000 Charleroi
Tél: 071/63.49.41
info@maccharleroi.be
www.maccharleroi.be



Maison Arc-en-Ciel
de Liège
Rue Hors-Château 7
4000 Liège
Tél: 04/223.65.89
courrier@macliege.be
www.macliege.be



Maison Arc-en-Ciel
du Luxembourg
Avenue Bouvier 87
6762 Virton
Tél: 063/22.35.55
courrier@lgbt-lux.be
www.lgbt-lux.be



Kammerstraat 22
9000 Gent
Tél: 09/223.69.29
info@cavaria.be
www.cavaria.be

Associations utiles



Genres Pluriels
Rue du Marché au Charbon 42
1000 Bruxelles
contact@genrespluriels.be
www.genrespluriels.be
Entretiens psy:
support@genrespluriels.be
Tél: 0487/63.23.43

♥ Association pour et par les personnes transgenres, intersexes et aux genres fluides.



Maison Arc-en-Ciel
de Mons
Bvd J. F. Kennedy 7
7000 Mons
Tél: 065/78.31.52
info@mac-mons.be
www.mac-mons.be



Maison Arc-en-Ciel
de Namur
Rue Eugène Hambursin 13
5000 Namur
Tél: 0471/52.44.21
info@macnamur.be
www.cgin.be



Maison Arc-en-Ciel
de Verviers
Rue Xhavée 21
4800 Verviers
Tél: 0495/13.00.26.
Service social: 0491/30.22.28.
contact@ensembleautrement.be
www.ensembleautrement.be



Midnimo
Avenue Bel-Air 35 boîte 12
1180 Uccle
Tél: 0466/21.08.40

♥ Midnimo est une asbl de soutien aux acteurs LGBTQI d'Afrique et à ses ressortissants en Europe.



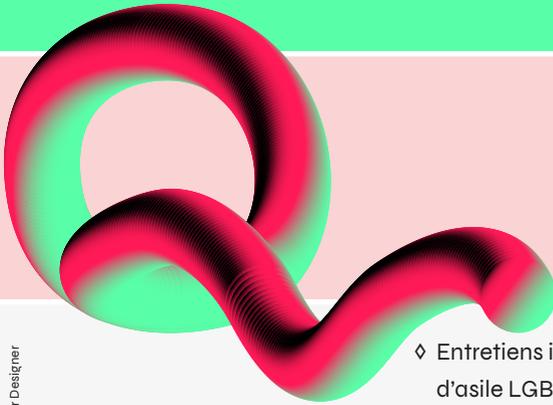
Alias
Rue du Marché au Charbon 33
1000 Bruxelles
www.alias-bru.be
info@alias-bru.be
Tél: 0484/60.80.47

♥ Association pour les hommes et personnes trans* prostituées / travailleur.euse.s du sexe (TDS) passé.e.s, présent.e.s et futur.e.s.



Merhaba
L'adresse n'est pas communiquée publiquement.
info@merhaba.be
Tél: 0487/55.69.38
Tél (Bxl): 0489/67.67.50
www.merhaba.be

♥ Association pour les LGBTQI+ issu.e.s de minorités ethno-culturelles.



- ◇ Entretiens individuels pour les demandeur.euse.s d'asile LGBTQI+, uniquement sur rendez-vous.
- ◇ Activités de groupe :
 - ◇ Accueil des primo-arrivant.e.s (FR) :
Les premiers mercredis de chaque mois (13h)
 - ◇ Accueil des primo-arrivant.e.s (EN) :
Dates flexibles (13h)
 - ◇ Rainbows United (FR / EN) :
Les derniers jeudis de chaque mois
(12h → 17h)
- ◇ Possibilité de faire appel à des interprètes LGBTQI+
- ◇ Possibilité d'avocat.e.s spécialisé.e.s
- ◇ Possibilité d'écoute par un.e psychologue LGBTQI+ sur rendez-vous.
- ◇ Formations sur les questions d'asile, de migrations et d'interculturalité LGBTQI+...

Rue du Marché au Charbon 42
1000 Bruxelles
Sonnette «RainbowHouse Brussels»
oliviero@rainbowhouse.be
info@rainbowhouse.be
Tél: 02/25.03.59.90